

**PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE  
ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE  
FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**APA 6006 DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PAYSAGE : 3 crédits**

**Professeur responsable :** Robert Kasisi

**Email :** [robert.kasisi@umontreal.ca](mailto:robert.kasisi@umontreal.ca)

**Horaire :** Vendredi de 13 heures à 16 heures

**Local :** Virtuel sur la plate-forme Zoom

**Formation en ligne :** <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement>

Protocole Covid-19 voir à la page 7

### **RÉSUMÉ ET OBJECTIFS**

Rappel des concepts et de la portée du développement durable. Définition et analyse des enjeux du développement durable relatifs au domaine de l'aménagement aux échelles globale et du Québec. Perspectives de développement des stratégies, des moyens et de leurs retombées. Revue et analyse des applications (études de cas). Ceci favorisera l'acquisition des éléments de réflexion sur le développement durable en tenant compte de ses ambiguïtés et difficultés d'opérationnalisation dans la pratique de l'architecture de paysage.

Les objectifs du cours sont d'amener les futurs professionnels à :

- Maîtriser la notion de développement durable, ses origines, sa finalité, ses fondements éthiques, les opportunités et les contraintes de sa mise en œuvre;
- Connaître les politiques, les stratégies, les outils et les indicateurs de suivi utilisés dans la mise en œuvre du développement durable;
- Identifier les fondements des controverses socio-environnementales et proposer des moyens pour intégrer ces dimensions dans la prise de décision;
- Concevoir une grille transdisciplinaire pour étudier les liens entre l'environnement et les autres piliers du développement durable, soit l'économique et le social;
- Intégrer le développement durable à la prise de décision stratégique dans la pratique de l'architecture de paysage.

## I. CONTENU

Le contenu du cours est structuré en fonction des objectifs précédemment énoncés. La séquence des présentations de la matière, qui peut être décalée, est conçue de façon à faciliter le plus possible l'assimilation du contenu.

### ÉTAPE 1. INTRODUCTION : BUT ET OBJECTIFS DU COURS

8 janvier -

- 1) Description du plan de cours : objectifs pédagogiques, thématiques abordées, déroulement des séances, modes d'évaluation et échéances, références bibliographiques, période de questions.
- 2) Histoire et évolution de l'idée de développement durable : un rappel et remise de Glossaire.

### ÉTAPE 2. CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : GENÈSE-PRINCIPES ET INSTRUMENTS

15 janvier- 22 janvier

- 3) Définition du concept et principes de développement durable
- 4) Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs du Développement Durable (ODD).
- 5) Les Principaux protocoles liés à l'environnement et développement durable.

Formation d'équipes et identification des sujets retenus pour le travail de session et pour la lecture dirigée. À remettre la liste des membres et les sujets (22 janvier).

### ÉTAPE 3. PORTRAIT LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUÉBEC ET AU CANADA.

29 janvier- 5 février- 12 février

- 6) Extractivisme et relations avec le paysage.
- 7) Énergie, biomasse et paradoxe de l'hydroélectricité
- 8) Rapport 2017 du commissaire du Québec au développement durable.
- 9) Examens environnementaux de l'OCDE : Canada.

Explication de la structuration du travail de session (12 février).

**2 présentations de résumé de lecture et possibilité de conférence**

### ÉTAPE 4. MODÈLES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE

19 février- 26 février

- 10) Modèles alternatifs de développement. Croissance verte ou décroissance?
- 11) Modèle de gestion systémique/analytique. Inter-pluridisciplinarité.

**12) Conservation *in situ* et *ex situ*.**

Un exposé (5 minutes) par les équipes de la problématique du travail de session (1/2 page décrivant la problématique). Exposé et remise. (26 février).

**2 présentations de résumé de lecture et possibilité de conférence**

**ÉTAPE 5. SEMAINE DE LECTURE**

**5 mars-**

Congé.

**ÉTAPE 6. MODÈLES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE**

**12 mars- 19 mars- 26 mars**

**13) Approches participatives de planification des projets de développement**

**14) Exercices de planification par objectifs**

Remise de la table de matières commentée du travail de session (12 mars)

**2 présentations de résumé de lecture et possibilité de conférence**

**ÉTAPE 7. CONGÉ**

**2 avril-**

Congé

**ÉTAPE 8. PRÉSENTATIONS ORALESET. REMISE DES TRAVAUX ET RAPPORTS DE LECTURE**

**9 avril-**

**15) Élaboration de plan de gestion d'aire protégée et modèle de stratégie d'épidémiologie.**

**ÉTAPE 9. PRÉSENTATIONS ORALESET. REMISE DES TRAVAUX ET RAPPORTS DE LECTURE**

**16 avril-**

**16) Présentations orales des travaux de session.**

**23 avril-**

**17) Présentations orales des travaux de session.**

Remise des travaux de session et des rapports de lecture dirigée jusqu'au 3 mai 2021.

## II. TRAVAUX DE SESSION

1. Présentation orale/discussion et remise des résumés de lecture des textes pertinents précédant certaines séances de cours (en équipe);
2. Présentation orale et remise de rapport à la fin de la session d'une étude de cas pour le travail d'équipe de fin de session dont le sujet traite d'un des aspects du développement durable en relations aux préoccupations spécifiques du paysage.

## III. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

1. Exposés magistraux/débats dirigés appuyés par power point
2. Projections des films (possibilité)
3. Conférences des experts axées sur les enjeux liés au développement durable. Résumé individuel des conférences (Max. 700 mots).
4. Présentation orale/discussion des résumés de lecture (en équipe) des textes pertinents précédant certaines séances de cours. Résumé de lecture dirigée (5 à 7 pages).
5. Travail d'équipe de fin de session (étude de cas) avec présentation orale à la fin de la session (20 à 25 pages maximum).

## IV. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation sera basée sur les éléments suivants :

- |   |      |
|---|------|
| 1. Résumé de lecture (synthèse et compréhension) et présentation par équipe | 30 % |
|---|------|

Le choix du sujet incombe à l'équipe. Ce choix se fera sur la base des thèmes qui seront abordés dans le cours, les thèmes suggérés dans le répertoire bibliographique remis ou tout autre thème jugé pertinent dans l'interface développement durable/paysage. Un rapport de 5 à 7 pages sera remis à la fin de la session.

Le résumé de lecture fera l'objet d'une présentation (PPT) en classe. Une ou 2 présentations de 20 minutes par semaine.

L'évaluation des résumés de lecture (rapport) et de leur présentation tiendra compte de la clarté, du sens critique de l'argumentation, de la cohérence, de la logique et de la pertinence des éléments du travail. Outre la richesse bibliographique, l'évaluation tiendra compte de la qualité du français (forme, grammaire, orthographe, etc.).

- |   |      |
|---|------|
| 2. Compte rendu relatif aux conférences | 10 % |
|---|------|

Pour chacune des conférences, il sera demandé un compte rendu d'une page (**700 mots max.**) contenant un résumé argumenté et critique de la conférence. A remettre la semaine qui suit la conférence.

- |  |      |
|--|------|
| 3. Travail de session (pertinence, mise en contexte, compréhension des principes et de leur application, bilan critique) | 50 % |
|--|------|

Le choix du sujet de travail de session incombe aux étudiants. Ce choix se fera sur la base des thèmes qui seront abordés dans le cours, les thèmes suggérés dans le répertoire

bibliographique remis ou tout autre thème jugé pertinent dans l'interface développement durable et paysage.

L'évaluation tiendra compte de la clarté de l'argumentation, de la cohérence, de la logique et de la pertinence des éléments du travail. Outre la richesse bibliographique, l'évaluation tiendra compte de la qualité du français (forme, grammaire, orthographe, etc.). Le respect des règles de présentation d'un travail de recherche constituera également un critère d'évaluation (sources des données, règles de citation des références bibliographiques). **20 à 25 pages de texte. A remettre à la fin de la session.**

**4. Présentation orale du travail de session** **10 %**

L'évaluation de la présentation orale tiendra compte de la clarté, de la cohérence, de la logique et de la pertinence des éléments exposés. La qualité du support visuel (forme et fond) sera également évaluée. Cette présentation de 30 minutes se fera lors des deux dernières semaines de cours.

## **V. TRAVAIL DE FIN SESSION : SPÉCIFICATIONS**

### **Objectifs :**

Le travail a pour objectif de fournir l'occasion de traiter des aspects de la dimension de l'interface développement durable et paysage. Il s'agira donc soit d'approfondir certains aspects abordés pendant la session et qui auraient intéressé particulièrement l'étudiant(e), soit encore de lui permettre d'appliquer, à son propre champ d'intérêt, certains concepts, connaissances ou méthodes vus et non abordés dans le cadre du cours.

L'équipe est donc invitée à profiter du travail pour approfondir un sujet de son choix.

*Le travail devra comporter le développement de la problématique liée au sujet choisi, la contextualisation de cette problématique au regard des enjeux environnementaux globaux et locaux, l'analyse des enjeux aux échelles globale et locale et un bilan critique.*

### **Modalités :**

Compte tenu de la nature du travail et du nombre limité d'étudiants inscrits, les meilleurs résultats seront le fruit d'équipes composées de deux membres. Il est fortement recommandé d'utiliser ce modèle.

### **Échéancier :**

La responsabilité de l'identification du sujet revient entièrement au groupe et fait partie intégrante du travail. Le professeur est disponible pour consultation sur la pertinence du sujet. Il est possible de communiquer facilement par courrier électronique.

- Formation d'équipes et identification des sujets retenus (**22 janvier 2021**). À remettre la liste des membres et le sujet.
- L'explication de la structuration du travail le **12 février 2021**.
- Un exposé de la problématique (**26 février 2021**). Exposé et remise (1/2 page) 5 minutes par équipe.
- Une table de matières commentée (quelques lignes décrivant le contenu des chapitres) (**12 mars 2021**). À remettre.

- Remise du rapport final selon les normes de rédaction de travail universitaire voir : <http://www.fep.umontreal.ca/etudes/guidepresentation.pdf> (20 à 25 pages de texte) du 23 avril au 3 mai 2021. À remettre.
- Présentations orales des travaux de fin de session les 16 et 23 avril 2021.

#### Critères d'évaluation du travail :

- Complexité et originalité du sujet.
- Est-ce que le texte répond à la problématique ?
- Facilité de lecture
- Cohérence entre les différentes sections du texte
- Transitions entre les sections
- Pertinence du contenu
- Qualité des éléments graphiques
- Cheminement et cohérence entre le global et le local.
- Contextualisation du sujet
- Analyse critique et perspectives transdisciplinaires
- Présentation suivant les normes académiques
- Qualité de la langue.

#### Grille de correction des travaux:

Note finale : /100

<i>Contenu :</i>	80%
Problématique (10%) ; Historique et mise en contexte (15 %) ; Mise en valeur des trois axes du développement durable (30%) ; Pertinence de l'étude de cas et des précédents (7.5%) ; Pertinence des solutions avancées (7.5%) ; Aspect critique pour régler le problème et conclusion (10%)	
<i>Forme :</i>	15 %
Formulation (5%), cohérence du plan du texte (5%), qualité de la langue et clarté du texte (5%)	
<i>Bibliographie :</i>	05 %
Les sources sont bien référencées dans le texte (2.5%). La recherche bibliographique est pertinente (2.5%).	

#### Exemples de travaux (liste non limitative)

- Problématique des affiches publicitaires et sensibilisation à l'environnement;
- Gestion des matières résiduelles;
- Développement économique et conditions socio-culturelles des peuples autochtones;
- Frontière, développement et gouvernance de l'environnement
- Aménagements des milieux humides;
- Problématique de gestion des eaux usées en milieu urbain;
- Solution végétale face aux enjeux liés à la pollution aux abords des autoroutes;
- Golf et l'environnement;
- Restauration des berges et des rives en milieu urbain ou rural ;
- Drainage et dérivation des cours et plans d'eau;
- Inégalités écologiques et justice environnementale;

- Impact des matériaux de construction sur l'environnement;
- Gestion écologique des eaux de ruissellement en milieu urbanisé;
- Consommation de l'énergie dans la région de Montréal;
- Biodiversité en ville;
- Biomimétisme;
- Arbres des rues de Montréal; Murs et toits végétalisés;
- Problématique de transport et aménagement du territoire en milieu urbain;
- Restauration des parcs à résidus miniers;
- Enjeux de l'agriculture urbaine au Québec ou ailleurs dans le monde;
- Aires protégées et conservation de la biodiversité au Québec ou ailleurs dans le monde;
- Érosion de la biodiversité en milieu urbain; Aménagements des toits terrasse;
- Mouvements alternatifs en regard avec la mobilisation sociale et environnementale;
- Étude des cas relatives aux services écologiques. Etc.

## **VI. ÉVALUATION DU COURS :**

La période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du 29 mars au 16 avril 2021.

### **INTEGRITE, FRAUDE ET PLAGIAT**

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

### **SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

## **VII. BIBLIOGRAPHIE (voir la liste remise)**

## **VIII. PROTOCOLES COVID-19**

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site info COVID-19 . D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.